



Vitre feuilletée cassée après que mon fils ait toqué dessus

Par **morgane**, le **29/06/2012** à **12:55**

Bonjour, rnje voudrais savoir quels recours je peux avoir droit dans le problème suivantrnil y a un an j'ai fait posé une porte d'entrée pvc alu vitrage anti effraction thermique etc mon fils n'ayant pas la clé est venu toqué à la vitre seulement le carreau a "cassé" il s'est étoilé la vitre étant garantie 5 ans la porte 10 l'entreprise me dit qu'il ne s'agit pas là d'un défaut et me dit qu'il me fut payer le carreau plus le panneau de la porte car pour changer la vitre il faut refaire le panneau que puis je faire

Par **amajuris**, le **29/06/2012** à **15:26**

bjr, rndéjà faire une déclaration à votre assurance en lui expliquant l'affaire.rnje suis surpris qu'en ayant simplement toqué la vitre , celle-ci se soit cassé.rncela peut arriver quand justement le verre a subi un traitement thermique (trempe).rnpersonnellement j'ai eu un cas presque similaire dans une résidence secondaire ou à mon retour j'ai trouvé une paroi mobile de la cabine de douche par terre et en morceaux,et cela sans intervention humaine puisque le logement était vide, sans doute des problèmes de contraintes.rncdt